

## "Affaire du Kévazingo"

# Guy Bertrand Mapangou décline toute responsabilité

*Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction, hier en milieu d'après-midi, le ministre d'Etat en charge des Forêts, de l'Environnement et du Plan Climat déclare ne pas être concerné par le communiqué rendu public par le porte-parole le 16 mai dernier relatif au "scandale du Kévazingo". Lequel communiqué a annoncé la suspension à titre conservatoire de sept (7) cadres du ministère dont il a la charge et parmi lesquels son propre directeur de cabinet. Nous publions ici, in extenso, le communiqué du ministre d'Etat.*

ME trouvant dans les fonctions de Ministre d'Etat, Ministre des Forêts et l'Environnement, chargé du Plan Climat, j'ai le devoir d'attirer l'attention de l'opinion publique sur quatre observations majeures :

1- Le respect, sans équivoque, dû au peuple gabonais, no tamment par sa juste information dans une occurrence de scandale comme celui qui secoue notre société depuis quelques semaines, suite à la

disparition de 353 conteneurs supposés remplis de Kévazingo au port d'Owendo ;

2- le respect dû aux personnes qui sont pour le moment mises en cause par le Parquet et la Police Judiciaire eu égard au principe de la présomption d'innocence ;

3- la nécessité pour les autorités chargées de l'enquête de respecter les règles de procédure et d'observer une stricte neutralité à l'égard de tous les suspects si elles veulent découvrir les vrais coupables ;

4- La nécessité pour tous les patriotes d'aider le pouvoir judiciaire à faire éclater la vérité sans délai en retrouvant les vrais auteurs et commanditaires de ce vol, et non des lampistes et des innocents au motif qu'ils se sont trouvés au mauvais endroit au mauvais moment ;

A cet égard :

- considérant le communiqué signé

du porte-parole du gouvernement de la République en date du 16 mai 2019 qui, à juste titre, déclare, je cite : "( ... Eu égard à cette situation, les membres du gouvernement qui seraient impliqués dans cette affaire sont invités à en tirer les conséquences qui s'imposent) ,,

- prenant acte de cette formulation juste ;

- entendu que, dans les tenants et les aboutissants de cette sombre affaire de grave délinquance économique qui jette l'opprobre sur notre nation en général et, en particulier, peut-être à tort, sur certains individus ;

- considérant enfin que ma conscience d'homme libre ne me reproche strictement rien dans l'exercice de mes fonctions de responsable du département ministériel des Forêts et de l'Environnement, chargé du Plan Climat ;

Je déclare, en toute humilité et en total respect pour le peuple gabonais, que le communiqué rappelé

supra ne me concerne assurément pas. La responsabilité en matière pénale étant individuelle et non pas collective.

Le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, m'a fait l'honneur de me confier une parcelle des responsabilités d'Etat en me nommant plus d'une fois ministre d'Etat. Je continuerai à observer ses fermes instructions de servir le pays là où il m'a mis, en ne touchant qu'à ce que m'autorise et me commande la Loi. Dans cet esprit renouvelé de responsabilité, je me suis donné la réserve de ne pas m'agiter inutilement dans d'intempestives déclarations et m'impose la responsabilité de supporter humblement l'invective, voire l'injure et la diffamation, sans aucune preuve de la faute que j'aurais commise.

Fait à Libreville, le 17 mai 2019  
Guy Bertrand Mapangou

## Mise en œuvre des réformes structurelles

# Gouvernement, CESE et CND sur la même longueur d'onde

J.KOMBILEMOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

*Une unanimité semble se dégager au terme des communications du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, devant le Conseil économique, social et environnemental et le Conseil national de la Démocratie : la nécessité de redresser la situation économique et financière de notre pays.*



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, lors de sa communication devant ...



... les membres du CESE.

On aurait pu croire que des pans entiers de la société gabonaise étaient hostiles aux réformes structurelles que le gouvernement entend mettre en œuvre. Il n'en est rien, semble-t-il. Si l'on s'en tient, en effet, aussi bien aux observations et préoccupations formulées, mardi dernier, par les membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qu'à celles émises, également au cours de la même semaine, par les conseillers membres du Conseil national de la Démocratie (CND), une ambition commune se dégage : celle de redresser la situation économique et financière de notre pays,

en mettant un terme aux maux qui minent notre société, susceptibles d'ébranler notre vivre-ensemble. Une volonté commune de remettre le train Gabon sur de bons et solides rails, en se fondant sur de nouveaux paradigmes tout en tenant compte des mutations de notre environnement. Ce qui, dans une certaine mesure, constitue l'essence même des réformes structurelles que l'équipe Nkoghe Bekale entend mener dans les secteurs de l'éducation, l'habitat, la santé, le logement social, la formation professionnelle, l'eau, l'énergie, l'aménagement du territoire, la préservation de l'environnement et le développement durable, etc.

**MOBI CASH**  
Le Mobile Money de Gabon Telecom

**AVEC MOBICASH DOUBLE TES FORFAITS INTERNET !**

JUSQU'AU 25 MAI

Tapez \*555#

Gabon Telecom